

**Revue Agone 33 - « Le syndicalisme et ses armes » (parution Septembre 2005)
Conférence à la librairie l'Odeur du temps à Marseille le 23 septembre 2005
Présentation de Christophe Patillon**

<http://atheles.org/agone/revueagone/agone33/>

Intervention sur les grèves de 1955

Singularités du mouvement ouvrier local

Loire-Inférieure : département à dominante rurale. Deux enclaves industrielles : Nantes, Saint-Nazaire et leurs agglomérations /// Politiquement : département à droite, marqué par le catholicisme et le poids des notables.

Nantes et Saint-Nazaire : Nantes ville bourgeoise (les ouvriers occupent ses marges) avec mouvement ouvrier radical / Saint-Nazaire ville socialiste (Aristide Briand / maire François Blancho, secrétaire d'Etat en 1936) avec mouvement ouvrier fort et dominé par le réformisme (première convention collective signée en 1919) /// Nantes bassin industriel diversifié (navale, Métallurgie, fonderie etc...) / Saint-Nazaire bassin d'emploi quasi-exclusivement tournée vers la construction navale.

CGT : majoritaire sans être hégémonique dans la métallurgie. Son relais politique, le PCF est mieux implanté dans l'agglomération nazairienne que nantaise.

CFTC : aile gauche représente une forte minorité favorable à l'unité d'action. Elle grossit en bénéficiant de l'exode rural qui pousse de jeunes fils de paysans (formés à la JAC) à s'employer dans l'industrie. La CFTC 44 jouera un rôle capital dans la transformation de la CFTC en CFDT en 1964, même si un de ses leaders, Rombeaut, est membre du MRP.

[« Messieurs, Bravo le discours prononcé par votre délégué aux obsèques du malheureux qui a été victime de la réaction ou plutôt du patronat, est parfait. Il est certain que ce pauvre homme savait qu'il risquait sa vie et il n'a pas hésité à se joindre aux manifestants pour lutter contre le capitalisme. Comme votre délégué parlait au nom du Syndicat Chrétien je craignais qu'il demande de prier pour le pauvre mort, d'autant plus que ce dernier ne se faisait pas enterrer civilement. Il ne l'a pas fait, il ne s'est pas compromis je le félicite, son discours aurait pu être aussi bien prononcé par Force ouvrière ou par CGT. Vive la classe ouvrière, Sus aux buveurs de sang. » (anonyme, courrier posté à Machecoul)]

CGT-FO : métallurgie et UL Saint-Nazaire sont dominées par l'aile réformiste, UD et Nantes dominées par les anarcho-syndicalistes et les trotskystes (dans les archives FO, courrier de *Socialisme ou barbarie* demandant à Hébert une entrevue et des contacts pour rédiger un article sur la situation). Deux figures s'opposeront pendant des décennies : Paul Malnoë (militant socialiste jusqu'aux années 90, qui revendique la filiation avec Pelloutier et l'esprit des bourses du travail) et Alexandre Hébert (qui se réclame à la fois de Stirner et de Marx, se dit anarcho-syndicaliste, très lié aux trotskystes lambertistes, qui restera 40 ans à la tête de l'UD).

Patronat : Syndicat patronal de la métallurgie est dominé par la Navale /// Héritage catholique social fort /// Emergence de jeunes patrons.

Le conflit de 1955

Contexte social en 1950 :

- Temps de travail tourne autour de 50h.

[« A la Libération, la loi du 25 février 1946 marque le retour aux 40 heures légales mais crée aussi une nouvelle catégorie d'heures supplémentaires destinées à permettre l'accroissement de la production (...) le texte fixant un plafond hebdomadaire de 20 heures supplémentaires. » (Eric Pezet, in La France et le temps de travail 1814-2004)]

- Jusqu'en 1950, les salaires sont contrôlés par le gouvernement. Ce sont les heures supplémentaires qui permettent des salaires à la limite du décent. La Loi du 11 février 1950 signifie le retour à la libre discussion des salaires entre les salariés et employeurs. Elle met ainsi fin au dirigisme de l'Etat. Grève de 40 jours en 1950 : à Saint-Nazaire et à Nantes, les métallos et travailleurs du bâtiment entrent en grève. Sans succès. Les syndicats voient leur effectifs diminuer.

Saint-Nazaire 1955 :

- Conflit démarre à Saint-Nazaire en **février** chez les soudeurs à l'arc électrique : remise en cause du système de paiement qui les soumette au « marchandage » ; la comparaison entre les salaires des soudeurs nazairiens et des soudeurs parisiens présents aux chantiers met le feu aux poudres (abattements de zones).

[« Les soudeurs ont un rôle très important depuis que les navires ne sont plus rivetés. Ce sont eux qui assemblent les tôles à l'aide de baguettes de soudure ou électrodes. Les patrons avaient trouvé des électrodes qui rendaient mieux que les anciennes. Elles couvraient mieux, mais il fallait que les soudeurs aillent beaucoup plus vite. » (Témoignage de Jules Busson, CGT)]

- Les soudeurs forment un **comité de lutte** ouvert à tous les soudeurs (syndiqués ou non). Actions : refus des heures supplémentaires, grèves-surprise d'un jour par semaine sans préavis (idée reprise par d'autres corporations : caréneurs, tuyauteurs, chaudronniers). Durant quatre mois, les chantiers sont désorganisés. Mais la direction ne cède pas d'un pouce sur les revendications salariales : au 30 % d'augmentation demandés, elle propose 4,7 %.

- Le **22 juin**, avec le renfort d'autres ouvriers des chantiers, ils envahissent le bâtiment de la direction, saccagent les locaux, séquestrent le directeur et hissent un drapeau rouge à tête de mort au bout d'une drisse ! Le **23 juin**, c'est le lock-out. Tandis qu'autour de la table des négociations, les discussions s'enlisent, des métallos d'autres entreprises nazairiennes se joignent aux gars des chantiers. Bagarre avec les forces de l'ordre.

- La situation se bloque en juillet : débrayages par roulement, réunions de commissions mixtes, meetings... La tension monte, les frustrations sont de plus en plus fortes et les propositions patronales (+10/11 %) sont toujours très en deçà des revendications ouvrières. Le 9 juillet, par referendum, les ouvriers les rejettent à 85 %.

- A leur retour de congés payés, le 25 juillet, ils découvrent dans leur boîte aux lettres un courrier de la direction qui leur annonce qu'elle revient sur ses dernières propositions et appliquera unilatéralement l'augmentation de 4,7 % proposée en mai.

- Le lundi **1^{er} août**, lors du meeting de rentrée, les syndicats proposent une nouvelle forme d'action : le débrayage successif, atelier par atelier, avec concentration des grévistes devant le siège de la direction pour faire pression lors des discussions. Mais les ouvriers n'en veulent pas et ce sont 10 000 puis 20 000 bleus de travail qui viennent brûler les lettres de la direction sous ses fenêtres. Le feu s'empare d'une baraque, la grille d'entrée est violemment secouée, des vitres sont brisées... Saint-Nazaire va vivre une journée d'émeute qui se poursuivra jusqu'à la nuit tombée.

[« La plupart d'entre eux ne sont pas syndiqués, mais leur combativité et leur discipline instinctive étonne. Elles surprennent sans doute en premier lieu les dirigeants syndicaux, qui ont été aux côtés plus qu'à la tête de ces travailleurs de Basse-Bretagne » (Le Monde, 4 août 1955)

- Dans une ville non encore remise de ses émeutes, la lutte reprend son cours. Aux gars de Penhoët se sont joints ceux du bâtiment et les dockers. La tension est palpable. Si le patronat rechigne toujours à céder « les 30 % », le gouvernement, lui, ne veut pas que le conflit dégénère et s'étende.

- Le **7 août** à Paris, après deux jours de palabres et de guerre de chiffres, les syndicats, divisés, acceptent cependant de soumettre aux ouvriers la proposition d'une augmentation de 22 % de la taxe horaire. Refus

des grévistes qui chargent les syndicats de négocier non plus « 30 % » mais 25 ! Mais le nouveau cycle de négociations n'aboutira pas. Le 16 août, 81,4 % des ouvriers acceptent les dernières propositions patronales.

[« Le conflit de 1955 ne fut pas, en effet, une grève, si importante soit-elle, mais une véritable révolte, un ras-le-bol généralisé avec le refus de subir davantage ce qui était devenu, jour après jour, une situation insupportable, intolérable. » (Paul Malnoë, CGT-FO)]

Nantes 1955 :

- **17 août** : réunion prévue de longue date de la commission mixte à la chambre patronale le 17 août. Aux « 40 F » des ouvriers, répondent les « 8 F » des patrons. Dans la rue, venus des chantiers et d'ailleurs, des centaines de grévistes se rassemblent et s'impatientent. En début d'après-midi, exaspérés, ils envahissent la salle d'audience, le siège du syndicat patronal est mis à sac. Les patrons cèdent et accordent 32 F/h d'augmentation comme à Saint-Nazaire. Mais des voix s'élèvent : « On veut les 40 F ! » Alors, sur les conseils du directeur départemental du travail, les patrons, pourtant divisés, s'y résolvent enfin. La victoire est totale !

[« Nous avons convenu, si les négociations n'aboutissaient pas, de téléphoner dans les boîtes pour que les gars viennent défiler devant le syndicat patronal. Mais manifester ne veut pas dire saccager les locaux ! (...) Les gars étaient remontés, ils avaient accumulé pas mal de rancœurs avec les difficultés de la guerre, la vie chère, et les patrons n'avaient rien voulu lâcher depuis 1950, alors ce saccage a été leur façon de s'exprimer. » (Marcel Guihéneuf, CFTC)]

- Le soir, tandis que les syndicalistes fêtaient à la Bourse du travail « les 40 F » obtenus si vite, les délégués patronaux, réunis en soirée à la Préfecture, déclaraient que la signature leur avait été « arrachée dans un climat de contrainte et de violence » et qu'en conséquence, l'accord était « frappé de nullité ». Ils décident le **lock-out** des entreprises.

[« Ce qui s'est passé le 17 août, cela a été le résultat du refus patronal de la politique de négociation. Cela a été le rétablissement d'un équilibre qui a permis la parité. Chaque travailleur qui cherche un emploi, qui « prend ce qu'il trouve » pour le salaire qu'on veut bien lui donner, sachant qu'économiquement ce sera difficile de s'en tirer mais qui signe quand-même son contrat d'embauche, connaît bien la sorte de sentiment que les patrons ont eu en signant un accord qui reste valable. » (Extrait de la déclaration de la CFTC Métaux de Nantes le 26 août 1955)]

- **18 août** : le Comité d'action intersyndical mis sur pied au matin se rend à la Préfecture, soutenu par 14 000 manifestants. Les discussions ont à peine commencé que deux déflagrations se font entendre, blessant de nombreux CRS. Furieux, le Préfet Rix congédie les délégués syndicaux, obligés de se frayer un passage entre les CRS blessés pour regagner la rue. A Saint-Nazaire, l'enceinte et les abords des chantiers sont le lieu des combats ; à Nantes, c'est dans la rue que durant plusieurs heures, la classe

ouvrière s'affrontera aux forces de l'ordre. Au soir de cette journée, on dénombrera près de 400 blessés et une centaine d'interpellés.

- **19 août** : métallos et gars du bâtiment se retrouvent côte à côte dans la rue contre le lock-out et pour la libération des manifestants emprisonnés lors des affrontements de la veille. Tandis que certains s'en prennent aux grilles de la maison d'arrêt, d'autres s'affrontent aux CRS sur le Cours des 50 Otages. Assassinat de Jean Rigollet, jeune ouvrier-maçon de 24 ans. Pour le préfet Rix « ce sont des provocateurs qui ont tiré, des trotskystes si l'on veut, des gens descendus des gradins du cirque un instant pour exciter la bataille des gladiateurs et la rendre irréconciliable » (il indiquera qu'il a la caution du PCF sur cette version des faits, ce qui sera démenti par le député communiste Gravouille).

[« Pourquoi ils l'ont tué », Tract PCF section Nantes-Nord juste après la mort de Rigollet : « Pour justifier la répression et isoler les ouvriers de la population, la Police, utilisant des groupuscules trotskystes dont on connaît les attaches, organisait des provocations, telles que l'attaque de l'armurerie de la rue du Calvaire. » Propos similaires dans un tract du PCF SNCASO diffusé le 25/08.]

- Après ces deux jours de guérilla urbaine, le conflit change de forme. Les délégués syndicaux ne rencontrent plus leurs homologues patronaux à Nantes mais à Rennes, et informent systématiquement les travailleurs de l'avancée des discussions. **Le 23 août, levée du lock-out.** Pour maintenir la pression, ceux-ci se lancent dans des **grèves perlées ou tournantes** qui bloquent peu ou prou le fonctionnement des entreprises. Les propositions patronales en matière de salaires sont toujours loin de répondre aux revendications ouvrières. Les différents médiateurs détachés par le gouvernement n'y changent rien. **Le 8 septembre**, les pourparlers sont rompus et le lendemain matin, les travailleurs découvrent de nouveau leurs usines fermées et sous la garde des CRS !

- Ce **second lock-out** dure trois semaines : des semaines de privations pour les familles ouvrières malgré les dons en nature et l'argent récolté partout en France ; des semaines de négociations âpres, de meetings imposants et de manifestations qui, fin septembre, dégénèrent en nouveaux combats de rue. C'en est trop pour le gouvernement. André Morice, ministre de l'Industrie et député de Loire-Atlantique, convainc les patrons de proposer aux métallos une prime exceptionnelle de 3 500 F en plus des 22 à 30 F d'augmentation déjà accordée. **Le 4 octobre**, par referendum, 53 % des 10 000 métallos donnent mandat au Comité d'action pour signer l'accord provisoire.

Qu'en retenir

u 1955 demeure une référence pour le mouvement ouvrier local :

- Elle lui a redonné espoir dans sa capacité à faire plier le patronat.
- Convaincu les syndicats de la nécessité de lutter ensemble : cette unité d'action, fructueuse et houleuse à la fois, perdurera durant près de vingt ans.
- Hausse importante des adhésions, notamment du côté de la CFTC. On voit là émerger à Saint-Nazaire un second pôle réformiste à base ouvrière : d'un côté CGT-FO/SFIO, de l'autre CFTC/MRP (Rombeaut, permanent CFTC sera candidat MRP en 1958 – la majorité de l'UL lui permet de retrouver son poste de permanent en cas d'échec électoral). Dans les années 1970, au sein du nouveau PS, il y aura ces deux tendances rassemblées, entre la vieille garde mollettiste (très laïcarde) et la jeune garde marquée par le catholicisme (Claude Evin).
- Mythe mobilisateur pour les nouvelles générations ouvrières des années 1960.
- 1968 : 1^e usine occupée avec séquestration du patron – Sud-Aviation / Forte présence de militants d'extrême-gauche (années 1970) + mouvement paysan radical.

u 1955 du côté patronal.

- Localement, les patrons de la « Mécanique » ont claqué la porte du syndicat, furieux que celui-ci, « tenu » par la « Navale », ait signé un tel accord (La Navale, liée à l'Etat pour sa survie économique, a plus de marges de manœuvre que la Mécanique pour négocier les augmentations de salaires). Opposition très violente entre le « vieux patronat » (paternaliste, catholique, autoritaire – opposé à l'implantation de l'industrie automobile dans le département parce que cela aurait pour conséquence de faire augmenter les salaires) et les jeunes pousses du Centre des jeunes dirigeants formées au management qui prendra la direction de la Chambre de commerce et d'industrie.
- Cette querelle empêchera dès lors toute signature d'un accord général dans la métallurgie.
- Par contre, la peur que de tels conflits se multiplient va pousser l'Etat et le grand patronat à offrir un contre-feu : les accords d'entreprise.
- le patronat continue d'expliquer la faible industrialisation du département par le fait que la Loire-Atlantique passait pour être une « terre d'anarchistes » (propos de Decré en 2005).

u 1955 du côté de la presse nationale.

Pour *Le Monde*, « à Saint-Nazaire, (...) ce sont les « troupes » qui contraignent les « chefs » à avancer toujours plus loin »

Pour *Les Echos* : « l'affaire de Nantes souligne la crise d'autorité que traversent les syndicats français » ; « Tout notre appareil législatif (commissions paritaires, conventions collectives, médiation etc.) est basé sur l'hypothèse d'un interlocuteur ouvrier représentatif. A Nantes, la poussée des masses n'a laissé aux dirigeants aucune marge de négociation (...) Et que ce soit en Afrique du Nord, en Sarre ou à Nantes, c'est le terrorisme qui marque des points en paralysant toute action constructive. » (21/08/1955).

- Les grands médias, comme le patronat et l'Etat, partagent une même conviction : le syndicalisme doit être un outil d'encadrement des masses au service de la pacification des rapports sociaux.

v 1955 : les relations travailleurs/directions syndicales.

- Pour la CFTC (rapport d'action syndicale, novembre 1955) : « Nous comprenons la colère légitime de nos camarades, nous savons que ce n'est pas de leur faute s'ils n'ont pas tous acquis la formation, le sang-froid dans l'action ; mais il est anormal d'être ainsi dépassés. » (Gilbert Declercq, CFTC)

- Pour la CGT (rapport du 37^e congrès, 1957 – il intervient quelques temps après de nouveaux affrontements violents entre ouvriers et forces de l'ordre) : « Il existe dans la classe ouvrière des idées anarcho-syndicalistes très fortes et que les mouvements de 1955 ont encore développées. (...) Ainsi pour ne pas avoir suffisamment montré au cours des mouvements de 1955 et depuis, que ces actes de violence n'avaient pas aidé, mais au contraire, gêné l'action de masse, nous avons laissé s'accréditer dans l'esprit des ouvriers que la violence était nécessaire pour faire céder les patrons. »

- Pour la CGT-FO, la situation est différente : la direction de l'UD revendique l'action directe. En interne, la minorité réformiste (SFIO) tentera en vain de mettre Hébert en minorité lors du congrès de l'UD sur la question de l'unité d'action (CGT = stalinienne ; CFTC = Vatican).

- Les dirigeants syndicaux, s'ils aiment à se reposer sur la mobilisation des travailleurs, ils acceptent souvent mal que ceux-ci s'émancipent de leur tutelle pour occuper la rue et bousculer les négociations... Pourtant ce sont bien les différentes échauffourées qui ont ponctué ces neuf mois de lutte qui ont permis de vaincre les résistances patronales et la soi-disant neutralité de l'Etat.

« Si on voulait replacer ce problème dans l'histoire sociale, il faudrait avoir le courage de redire que beaucoup de revendications justes n'ont été satisfaites que par une action violente de la classe ouvrière. On accorde, sous la contrainte, des avantages qui auraient pu être accordés dans un dialogue pacifique et qui ne compromettent pas l'économie d'une entreprise » (La Croix, 4 août 1955)]

- L'analyse de Castoriadis me semble la plus juste : en parcourant les archives, on trouve de nombreuses traces de l'incapacité des directions syndicales à contrôler de façon constante le mouvement : les grévistes vont au-delà des consignes syndicales à plusieurs reprises. *Exemple basique : le 29 septembre, à la fin du meeting traditionnel, deux à trois cents « ouvriers mécontents ont décidé de faire des barrages » contre l'avis des délégués ; une heure plus tard, « les délégués essaient de rétablir la circulation, mais ils ne*

sont pas écoutés. » (ADLA, 213 W 153) Le lendemain, un « membre du comité d'action [réussira] à dissuader les ouvriers de se livrer à des actions désordonnées » (certains manifestants appelaient à bloquer les trains en gare de Nantes) et à n'obéir « qu'aux ordres donnés par le Comité d'action. » (ADLA, 1226 W 434)

Sans oublier un certain nombre d'actions directes anonymes : il ne s'agit plus uniquement de pavés et de boulons, mais d'engins explosifs lancés contre les forces de l'ordre (18/08) et dans l'enceinte de la prison lors de l'attaque de celle-ci (19/08), de coups de feu (19/09), de sabotages sur un échafaudage (27/09) et sur un train (28/09) ou encore du dépôt d'une bombe artisanale désamorcée dans l'enceinte des chantiers Bretagne-Loire (19/09).

Mais j'y apporterais quelques bémols :

- elle oppose les ouvriers radicalisés aux bureaucraties syndicales comme s'ils s'agissaient de deux blocs étanches. Or les choses sont plus complexes.

I - Les organisations syndicales sont divisés entre elles et en leur sein :

1) sur la violence.

λ Rapport du Préfet au ministre (extraits du rapport du 24/06) : deux tendances au sein de la CGT et du PCF : syndicaliste (Busson) et politique (Piconnier). Les premiers réprouvent les actes de violence commis de part et d'autre, les seconds excusent débordements de certains ouvriers et les mettent au compte des « brutalités policières ».

λ Rapport du 22/08/1955 :

- « Monmousseau et Jacquet n'ont pas approuvé les actes de violence qui ont eu lieu. En particulier, Joseph Rouaud, secrétaire de la section CGT des Batignolles, a été désavoué pour avoir donné des consignes de violence tout au long des manifestations. »

2) Sur les propositions patronales.

λ le 7 juillet à Saint-Nazaire, réunion intersyndicale relative à la signature du protocole d'accord. Les syndicats sont d'accord pour signer mais aucun ne veut signer en premier :

CFTC : Rombeault est pour avec 60% des troupes, Lucas « farouchement hostile ». Rombeault veut signer mais pas le premier / FO : Malnoë neutre (60% de ses troupes sont pour, 40 % contre) / CGT : rivalité entre personnes : Busson est pour, Ramet contre, avec objectif de prendre la place de Busson.

λ le 11 août, rapport de police : Jules Busson s'était mis à réclamer 25% au lieu de 30% et a du faire son autocritique à la Bourse du travail (mis en cause par Schanen) : « L'influence des cégétistes parisiens brouille les cartes nazairiennes et même Ramet, pourtant d'esprit très indépendant, s'efface devant Schanen. »

λ Rapport du 22/08/1955 :

- « Il ne paraît pas y avoir de discordances au sein du Comité d'action, mais on a noté toutefois, au cours des discussions par entreprise, certaine preuve de compréhension et la volonté de traiter par les trois syndicats libres. Rien de semblable ne fut observé à l'adresse de la CGT. »

3) Sur l'élargissement du conflit.

- **Notes d'information du 22/09/1955** : Garand (CGT/PCF) et Fasa (FO/FA), cheminots révoqués en 1953 « se signalent depuis 48h par leur activité, le premier surtout arrivé avant-hier de Paris » (information transmise par la SNCF à la Police. La SNCF a peur d'un mouvement de grève chez les cheminots).

- 23/09/1955 : « le mouvement de grève des cheminots nazairiens n'a pas été suivi par la CFTC et de nombreux grévistes ne suivaient pas l'ordre de grève de leurs syndicats. » ; grève Roulants SNCF à l'appel de la CGT : « Les délégués ont recommandé aux cheminots présents de créer des comités d'action par catégorie pour continuer l'action. »

- 30/09 : Chez JJ Carnaud, la CFTC s'oppose au débrayage alors que « tous les ouvriers étaient prêts à débrayer » à la demande de la CGT.

Il y a donc des velléités du côté de la CGT et de l'aile radicale de FO d'entraîner dans la lutte le secteur public et certaines grosses entreprises qui ne dépendent pas des chambres syndicales de la Métallurgie. Mais plus globalement, cela pose la question de la place de l'interpro au sein des UL et UD, celle des liens entre corporations (ex : bâtiment et métallurgie luttèrent ensemble, mais il n'y avait pas de coordination entre les deux).

II – Sur les relations masses/dirigeants.

S'il y avait eu un tel divorce entre la classe ouvrière et les bureaucraties syndicales, nous n'aurions pas assisté à une telle vague d'adhésion à l'issue du mouvement (si la syndicalisation était faible avant 1955, il faut noter qu'aux élections DP, le taux de participation était par contre très élevé). Si on peut voir dans les pratiques développées par la fraction radicalisée de la classe ouvrière une condamnation de la modération syndicale (ce qui n'est pas la même chose que de condamner la bureaucratie syndicale) et de la pacification des rapports sociaux, on ne peut pas y voir une condamnation de l'outil en lui-même et de ses représentants ou un appel à sa subversion : des personnalités comme Paul Malnoë, Jules Busson, Gaston Jacquet, Alexandre Hébert, Gilbert Declercq demeureront des figures incontournables, appréciées, écoutées.

Castoriadis insiste beaucoup sur l'« unanimité ouvrière » face aux bureaucraties syndicales. Or cette « unanimité ouvrière » reste à démontrer. On dénombre 18000 métallos sur Nantes. Or, les plus forts meetings n'en rassemblent qu'à peine plus du tiers. Seules les manifestations sont plus massives puisque

le bâtiment y participe. Ce que redoutent les organisations syndicales à la fin du conflit et ce qui explique qu'elles finissent par proposer favorablement aux grévistes les dernières propositions patronales :

- c'est l'épuisement lié au second lock-out (car si l'on peut compter le nombre de grévistes donc de travailleurs qui, en conscience, cessent le travail pour revendiquer, il n'en va pas de même pour les lock-out),

- la réouverture des entreprises sans accord général sur les salaires (ce qui risquerait de mettre fin au mouvement)

- et la négociation entreprise par entreprise en position de faiblesse [ce qui s'est passé à la fin avec de fortes différences selon les boîtes : victoire dans la navale, mais toute relative dans certaines entreprises de la métallurgie].

- Le 3/10/1955, participation dans la métallurgie au vote sur les propositions patronales : ACL/ACB, Fonderies, SNCASO : « presque totalité du personnel » ; Dubigeon, CNRN, Brandt, Brissonneau : « la moitié » ; Batignolles : « le tiers » - Nombre de votants : 10657 – 5716 pour (53,63%), 4825 contre (45,27%).

Le rapport du 4/10/1955, vote relatif à la reprise du travail : 10225 votants – 5482 pour, 4644 contre.

- Ceux qui s'opposent à la reprise du travail sont des ouvriers de la mécanique et non de la Navale. Or les augmentations de salaire acquises sont moindres pour les premiers (qui ont dans certaines usines des salaires plus élevés) que pour les seconds.

- L'unité d'action est une chose qui est essentielle aux yeux des syndicalistes, mais également pour beaucoup de travailleurs. En 1955, l'unité d'action se fait à quatre : FO, CGT, CFTC et CGSI (les Indépendants, de droite, dont les trois autres se méfient). Son maintien durant le conflit était une condition du succès. Son maintien jusqu'au bout, jusqu'au compromis final, était tout autant une nécessité.

Pour *Le Populaire* du 22/06/1955 : « L'émeute des chantiers de Penhoët est un grave avertissement pour le patronat et le gouvernement (...) On croit un peu trop à la patience – que l'on qualifie parfois de passivité – de la classe ouvrière. Mais la patience a des limites, et les limites atteintes, l'imprévisible peut arriver. (...) Les syndicats ont été incapables de contrôler le mouvement. Ce n'est pas de leur part un signe d'impuissance, mais une preuve supplémentaire de la profondeur du mécontentement, de la violence de la colère. »